

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la municipalité de Montcerf-Lytton, tenue le 1^{er} décembre 2025 à 18h00 à la salle du conseil sis au 18 rue Principale Nord. La séance a été enregistrée sur vidéo.

Sont présents :

Monsieur Pierre Côté Maire	☒
Madame Julie Côté Conseillère, Siège 1	☒
Monsieur Luc St-Jacques Conseiller, Siège 2	☒
Madame Pierrette Lapratte Conseillère, Siège 3	☒
Monsieur Claude Desjardins, Siège 4	☐
Monsieur Marcel St-Martin Conseiller, Siège 5	☒
Monsieur François Turgeon, Siège 6	☒
	☐

Sont présents également à cette rencontre :

5 citoyens

Sous la présidence de Monsieur Pierre Côté, Maire.

Est également présent, Monsieur Alain Girard, directeur-général et greffier-trésorier, lequel agira comme greffier-trésorier et secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, Monsieur Pierre Côté, ayant constaté la présence de tous les membres déclare la séance ouverte à 18h05 vérification du quorum par la prise des présences.

2025-12-208 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Desjardins, secondé par Monsieur Luc St-Jacques et il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

2025-12-209 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 ET DU 26 NOVEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par Madame Pierrette Lapratte, secondée par Monsieur François Turgeon et il est résolu de procéder à l'adoption des procès-verbaux du 11 et du 26 novembre 2025;

ADOPTÉE

2025-12-210 100.2 Adoption du calendrier des fêtes 2025 (24-26 Déc et 31 au 2 Jan congés payés)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc St-Jacques, appuyé par Monsieur Marcel St-Martin et il est résolu de procéder à l'adoption du calendrier des fêtes 2025, à savoir que les bureaux

administratifs de la municipalité seront fermés du 24 au 26 décembre 2025 ainsi que du 31 décembre 2025 au 2 janvier 2026 et que ces six journées seront payées au personnel administratif;

ADOPTÉE

2025-12-211 100.3 Résolution concernant la gestion des ressources humaines (probation, etc) en lien avec les changements dans le conseil et la direction générale.

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie Côté, secondée par Madame Pierrette Lapratte et il est résolu que la gestion des employés concernant la période de probation, sa fin ou son prolongement sont déléguée à Monsieur Alain Girard, directeur général, pour assurer le bon fonctionnement de la municipalité.

2025-12-212 100.4 Résolution sur la gestion de l'aqueduc – contractuel

ATTENDU QUE deux employés municipaux sont actuellement responsables des contrôles et de la maintenance de l'aqueduc municipal;

ATTENDU QUE la gestion diligente de l'eau potable est essentielle pour la municipalité;

ATTENDU QUE les employés municipaux qui sont responsables des contrôles et maintenance sont également responsables des travaux de déneigement;

ATTENDU QUE le directeur général a déjà discuté de cette problématique avec le conseil municipal et qu'il a entrepris, à leur demande, des discussions visant la faisabilité d'embaucher une autre ressource qualifiée pour prendre la relève;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc St-Jacques, secondé par Monsieur Marcel St-Martin et il est résolu de mandater le directeur général de prendre entente avec Monsieur Réjean Côté pour qu'il soit responsable de l'aqueduc municipal avec l'aide d'un employé municipal dès le 2 décembre 2025.

ADOPTÉE

2025-12-213 100.5 Comités et nomination

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Turgeon, secondé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu que les membres du conseil municipal suivants sont nommés aux comités de la municipalité selon le tableau suivant ;

Montcerf-Lytton

Conseil Municipal – Comités/Membres

1. Comité des finances et administration

(Pierrette Lapratte, François Turgeon)

- Orientation et planification stratégique
- **Suivi du budget et des dépenses**
- Recherche de subventions
- Politiques administratives, gouvernance interne et embauche du personnel
- Communications avec les citoyens

2. Comité des travaux publics et infrastructures

(Claude Desjardins, Luc St-Jacques, Marcel St-Martin)

- Routes, bâtiments et équipements municipaux
- Aqueduc
- Voirie et déneigement
- Gestion des projets d'aménagement d'infrastructures municipales
- Planification des investissements en infrastructures et équipements
- Entretien paysager des terrains municipaux

3. Comité d'urbanisme/environnement/sécurité publique et incendie

(Julie Côté, Marcel St-Martin, Luc St-Jacques, François Turgeon)

- Application du règlement de zonage
- Gestion des déchets et développement durable
- Suivi du service incendie et premiers répondants
- Coordination avec la Sûreté du Québec
- Plan de sécurité civile et mesures d'urgence
- Aéroport régional (RIAM) – *Représentant (Luc), Substitut (François)*
- Comité consultatif en urbanisme (CCU)

4. Comité des loisirs, culture et vie communautaire

(Julie Côté, Pierrette Lapratte, François Turgeon)

- Organisation des activités communautaires, culturelles et sportives
- Gestion des équipements (parcs, bibliothèque, équipements communautaires)
- Soutien aux organismes locaux (Âge d'or, Éclaireurs, etc.)
- Politique et accueil des nouveaux arrivants
- Embellissement de la municipalité
- Programme d'aide à domicile
- Programmes d'aide alimentaire
- Patrimoine

ADOPTÉE

2025-12-214 100.6 Responsable du RIAM

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Desjardins, secondé par Madame Julie Côté et il est résolu que Monsieur Luc St-Jacques remplace Monsieur Marcel St-Martin à titre de représentant de la municipalité auprès de la RIAM; Monsieur François Turgeon restera suppléant.

ADOPTÉE

2025-12-215 700.1 Demandes du Clubs de motoneige des Ours Blancs

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Desjardins, appuyé par Madame Julie Côté et il est résolu d'accorder au Club de motoneige Les Ours Blancs le droit de passage sur le terrain de la municipalité pour les sentiers de motoneige pour la saison 2025-2026.

ADOPTÉE

2025-12-216 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par madame Pierrette Lapratte, secondée par Monsieur François Turgeon et il est résolu de procéder à la levée de la présente assemblée à 18:22.

ADOPTÉE

Pierre Côté
Maire

Alain Girard
Secrétaire d'assemblée

« Je, Pierre Côté, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »